



LE SAINT-AUBINOIS

N° 1 – Avril-Mai 2008



VOS NOUVEAUX ELUS

A LA SORTIE DE L'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL, LE 22 MARS DERNIER

SOMMAIRE

Page 2	Discours prononcé lors de l'installation du nouveau conseil municipal
Page 3	Votre nouveau conseil municipal
Page 4	Le personnel communal – Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie
Pages 5-6	Conseil municipal du 1 ^{er} avril 2008
Page 7	Infos Travaux
Page 8	Infos Associations
Page 9	A vos agendas – Calendrier des prochaines festivités
Pages 10-13	Infos intercommunales

le 23 mai
**Ramassage
des
encombrants**

Pages 10-11

Nouveaux horaires d'ouverture
de la Mairie à compter
du 1^{er} mai prochain

INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

SAMEDI 22 MARS 2008

Merci !

Merci à vous tous qui avez décidé que le moment était venu de changer et vous l'avez fait.

Merci d'avoir fait le pari de confier les destinées du village à une équipe nouvelle, plus jeune, et plus féminine.

Je profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à Jocelyne SARMOUK qui, bien que ne faisant pas partie de notre liste, a bénéficié de vos suffrages et participera, au même titre que chacun d'entre nous, à l'ensemble des travaux du conseil.

Alors que la parité n'était pas imposée, vous l'avez imposée en élisant 6 femmes et seulement 5 hommes.

Attention Messieurs, l'histoire est en marche ...

... à Saint Aubin en tous cas !

Cette équipe et j'y associe Michel GRAVEZ, je voudrais évidemment la remercier d'avoir accepté de prendre le pari de la victoire avec moi.

Mais qui dit victoire, dit aussi et surtout travail.

Car il y a du travail à faire et je sais que les habitants de Saint Aubin attendent beaucoup de nous.

Nous avons un programme et c'est ce programme que nous mettrons en œuvre : c'est l'engagement que nous avons pris et c'est lui que nous tiendrons pendant les six années qui viennent.

Avant de vous convier à partager avec nous le verre de l'amitié, en toute convivialité, je tiens également à saluer l'engagement de la municipalité sortante, et de Monsieur Paul DELEVAQUE, maire de Saint-Aubin de 1983 à 2008, à qui nous souhaitons une retraite bien méritée.

Mauricette FREHAUT

VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL ...

... UNE EQUIPE A VOTRE ECOUTE



**MAURICETTE
FREHAUT**

Vous reçoit :

- le vendredi de 18h à 19h sur RDV
- le samedi de 11h à 12h



**MONIQUE
JOLY**
1^{ère} adjointe
Finances - Développement
Economique

Vous reçoit :

- le mercredi de 9h à 10h sur RDV
- le samedi de 11h à 12h



**FABRICE
DEFFOLIN**
2nd adjoint
Travaux - Environnement

Vous reçoit :

- le mardi de 17h30 à 18h30 sur RDV
- le samedi de 11h à 12h



**PASCAL
BOURGEOIS**



**MONIQUE
LEBOUCQ**



**PATRICK
CARPENTIER**



**ANNE
PARTHIOT**



**REGIS
COUTURE**



**NADINE
PLANQUE**



**BERNARD
DERESMES**



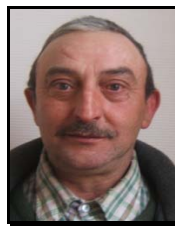
**JOCELYNE
SARMOUK**

LE PERSONNEL COMMUNAL ...

... UNE EQUIPE A VOTRE SERVICE



**MARIE-NICOLE
DEGRELLE**
Adjointe administrative
territoriale (20h/semaine
à compter du 01/05/08)



**CLAUDE
STEENHOUT**
Adjoint technique
territorial (Temps plein)



**JEAN-PHILIPPE
MERESSE**
Agent technique
(CDD – Mi-temps)



**JULIEN
COUTURE**
Stagiaire BEPA « Espaces
Naturels et Ruraux »
jusqu'au 23 mai 2008

A compter du 1^{er} mai prochain, les horaires d'ouverture de la Mairie seront les suivants :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		8h-12h	8h-12h		10h-12h
15h-18h				15h-18h	

Pour mémoire : coordonnées de la Mairie

TELEPHONE	03.27.57.83.19
TELECOPIE	03.27.57.85.76
E-MAIL	mairie-saint-aubin@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} AVRIL 2008

- Délégations au sein de la commune
- Indemnités de fonctions du maire et des adjoints
- Composition des commissions communales
- Désignation des délégués appelés à siéger au sein des organismes extérieurs

D
E
L
E
G
A
T
I
O
N
S

▪ Du conseil municipal au maire

Le conseil municipal a délégué au maire un certain nombre d'attributions limitativement énumérées à l'article L 2122-22 du CGCT*.

* CGCT : Code Général des Collectivités Territoriales

Résultat du vote : 11 pour – 0 contre

▪ Du maire aux adjoints

1^{ère} Adjointe : Monique JOLY – Finances et Développement Economique

2^e Adjoint : Fabrice DEFFOLIN – Travaux et Environnement

Délégation de signature : Monique JOLY

I
N
D
E
M
N
I
T
E
S

▪ Du maire

Taux 17% de l'indice 1015 soit 636,01 euros brut mensuel pour l'année 2008

Résultat du vote : 11 pour – 0 contre

▪ Des adjoints

Taux 6,6% de l'indice 1015 soit 246,92 euros brut mensuel pour l'année 2008

Résultat du vote : 11 pour – 0 contre

C
O
M
M
I
S
S
I
O
N
S

C
O
M
M
U
N
A
L
E
S

Le Maire est Présidente de toutes des commissions communales

FINANCES

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Vice-Présidente :

- Monique JOLY

Membres :

- Anne PARTHIOT
- Jocelyne SARMOUK
- Régis COUTURE
- Bernard DERESMES

TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT

Vice-Président :

- Fabrice DEFFOLIN

Membres :

- Nadine PLANQUE
- Jocelyne SARMOUK
- Pascal BOURGEOIS
- Patrick CARPENTIER
- Régis COUTURE
- Bernard DERESMES

ACTION SOCIALE (CCAS)

Membres élus :

- Monique JOLY
- Monique LBOUCQ
- Anne PARTHIOT
- Bernard DERESMES

Membres extérieurs :

- Francine BRUYERE
- Rose-Marie CARPENTIER
- Dominique CONTESSE
- Jules COLLIER

APPEL D'OFFRES

Membres :

- Monique JOLY
- Jocelyne SARMOUK
- Fabrice DEFFOLIN
- Régis COUTURE

COMMUNICATION - FETESMembres élus :

- Monique LÉBOUCQ
- Anne PARTHIOT
- Nadine PLANQUE
- Pascal BOURGEOIS

Membres extérieurs :

- Nadine PLANQUE (*Présidente de l'association « Les Aubaines »*)
- Raymonde SOTTIAUX (*Présidente du « Club du Temps libre »*)
- François BIZET (*Président de l'association « Attelages Traits Merengais »*)
- Freddy DESQUESNES (*Président de la société de chasse*)
- Jean-Luc FEUTRY (*Président de l'association « Les Vieilles Pierres »*)
- Bernard LEGRAND (*Président de l'association « Saint-Aubin de France »*)
- Christine ETHUIN
- Maryse LÉBOUCQ
- Geneviève PESCE

- LA COMMUNAUTE DES COMMUNES RURALES DES 2 HELPES

Titulaires

Mauricette FREHAUT
Bernard DERESMES

Suppléante

Nadine PLANQUE

- SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE L'AVESNOIS

Titulaire

Régis COUTURE

Suppléant

Pascal BOURGEOIS

- SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT ET D'ENTRETIEN DES COURS D'EAU DE L'AVESNOIS

Titulaire

Nadine PLANQUE

Suppléant

Pascal BOURGEOIS

- SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DU NORD (SIAN)

Titulaire

Fabrice DEFFOLIN

- SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL DES EAUX DU NORD DE LA FRANCE (SIDEN France)

Titulaire

Régis COUTURE

- SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION RURALE (Taisnières en Thiérache)

Titulaire

Pascal BOURGEOIS

Suppléant

Fabrice DEFFOLIN

- SIROM

Titulaire

Pascal BOURGEOIS

Suppléant

Fabrice DEFFOLIN

- CORRESPONDANT DELEGUE A LA DEFENSE NATIONAL

Titulaire

Patrick CARPENTIER

Ceci n'est qu'un compte rendu synthétique de la réunion de conseil ; tout procès verbal est consultable, dans son intégralité, dès le lendemain de la réunion sur l'affichage extérieur de la mairie et à votre disposition, à tout moment, en mairie.

INFOS TRAVAUX

Nous avons été avertis par la SAS LORBAN, de la réalisation prochaine de travaux sur les lignes de gaz situées à proximité de l'impasse du Petit Moulin et du Chemin à Fourches.

Date prévue pour le commencement des travaux : le 28 avril

Durée probable : entre 2 et 4 semaines

Le kiosque ? Mais où donc est-il passé ?



Pour votre sécurité et celle de vos enfants, mais aussi dans l'optique de rénovation, la municipalité a décidé de démonter le kiosque...

... chose faite le 29 mars dernier !



... Un grand merci à Michel GRAVEZ pour son aide !!!!

Nous vous rappelons que le raticide est à votre disposition à la mairie

INFOS ASSOCIATIONS

LE COMITE DU NORD DES « SAINT-AUBIN »

Informe les habitants de Saint-Aubin et d'ailleurs, que le voyage annuel est ouvert à tous. Cette année, le rassemblement se fera à Saint- Aubin des Landes (Bretagne) les 12 et 13 juillet 2008.

Pour tout renseignement et inscription, merci de contacter Bernard LEGRAND, André SOTTIAUX ou à un membre du comité.

☎ 03.27.57.83.43

LES AUBAINES de ST AUBIN

Vous attendent, tous les mardis de 14h à 16h30 pour partager savoir-faire autour d'activité de loisirs créatifs, dans la bonne humeur et la convivialité.

Contact : Nadine PLANQUE - ☎ 03.27.57.83.15

LES ATTELAGES TRAIT-MERENGAIS

Pour donner une pointe d'authenticité à vos festivités (associatives, familiales ...), François et Léonie vous proposent des ballades en calèche.

Contact : François BIZET – 19, rue des Bodelez
☎ 03.27.61.85.53 📞 06.83.87.78.08

**Vous êtes Président(e) ou membre d'une association communale...
cette page vous est réservée.
N'hésitez pas à nous faire parvenir vos souhaits de parution.**

A VOS AGENDAS !

Calendrier des prochaines festivités

Jeudi 8 mai

- 11h00 Célébration à l'Eglise Saint-Alban
11h30 Remise de la gerbe au monument aux morts
11h45 Verre du souvenir offert par la municipalité à la salle polyvalente.

Vendredi 13 et Samedi 14 juin

Visite des membres du CCAS aux habitants de Saint-Aubin âgés de 70 ans et plus.

Dimanche 15 juin

Fête communale (*programme détaillé dans le prochain Saint-Aubinois*)

Dimanche 06 juillet

Méchoui des « SAINT-AUBIN de France »
Inscription et renseignement au 03.27.57.83.43

Dimanche 14 septembre

Fête des hameaux (Pique-nique)
Cette année, nous fêterons le hameau des « Bodelez »

Initiative portée par Mesdames Christine ETHUIN, Maryse LEBOUQC et Geneviève PESCE

Dimanche 21 septembre

Repas des Aînés



Bientôt les ENCOMBRANTS...

La prochaine collecte d'encombrants mise en place par la Communauté de Communes Rurales des 2 Helves aura lieu sur notre commune le :

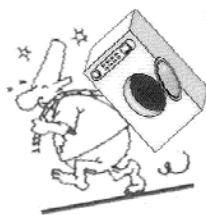
Vendredi 23 mai

Pour le bon déroulement de cette collecte, nous vous demandons de déposer impérativement vos objets encombrants au bord de la chaussée au plus tard la veille au soir du jour de collecte.

SERONT COLLECTES ...

Les fenêtres
et portes
(à l'exception
des vitres)

Le
vieux-mobilier



Les ferrailles
diverses

Les matelas
et sommiers

Seuls les objets
susceptibles d'être
pris facilement en
charge par 2
manutentionnaires
seront collectés !

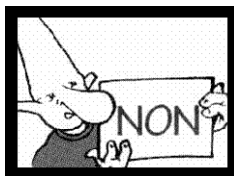
NE SERONT PAS COLLECTES ...

Les déchets infectieux,
corrosifs ou explosifs

Les pots ayant contenus
des produits polluants

Les gravats

L'amiante et
le fibro-ciment



Les déchets
verts

Les déchets liquides, huileux ou
pâteux

Les pots ayant contenus
des produits polluants

Attention ! Des encombrants en moins !

A partir d'aujourd'hui, tous les déchets électriques et électroniques ne seront plus collectés avec le reste des encombrants !

En effet, suite à la parution du décret du 23 Novembre 2005 imposant une réglementation spécifique aux collectivités territoriales en terme d'enlèvement et de traitement de déchets électriques et électroniques (cafetière, friteuse, téléphone, perceuse, machine à laver, téléviseur, réfrigérateur ...) *les fabricants et commerçants d'appareils électro-ménagers, hi-fi ou encore multimédia sont tenus de reprendre votre ancien matériel pour tout achat d'un bien du même type.*

N'oubliez pas de mettre vos piles et accumulateurs usagés dans la borne « RECUPYL » installée dans votre mairie !

FÊTE DE L'INTERNET au Cybercentre de Marbaix

Mercredi 14 mai

9h à 12h

Découverte de logiciels libres éducatifs pour enfants.

De 9h à 10h30 pour les 5/7 ans

De 10h30 à 12h pour les 8/11 ans

Attention pour le matin les places sont limitées à 12.

14h à 16h

... Pour les 8/17 ans

Sensibilisation des enfants à la sécurité sur internet

Inscription obligatoire

Par téléphone au
03.27.59.46.85

Par e-mail
les-deux-helpes@wanadoo.fr

Accueil de loisirs

CARTIGNIES - Du 7 au 25 Juillet 2008

L'accueil de loisirs intercommunal recevra les enfants de 4 à 13 ans pour un centre dont ils seront les héros.

Le fonctionnement du centre

L'accueil de loisirs intercommunal 2008 se déroulera du 7 au 25 juillet sur la commune de Cartignies pour les enfants de 4 à 13 ans (Le centre fonctionnera aussi le samedi 19 juillet). L'effectif global sera limité à 136 enfants. Le ramassage en bus ou minibus sera assuré sur toutes les communes de la CCR2H (départ à partir de 8h45 et retour vers 17h00). Les points de ramassage seront définis en juin à la suite des inscriptions. Tous les jours, un repas préparé par un traiteur sera servi le midi ainsi qu'un goûter l'après-midi.

L'encadrement

L'équipe d'animation est composée d'animateurs titulaires ou stagiaires du BAFA dirigée par M. Gérald FOURDRIGNIER assisté d'une directrice adjointe.

Le thème

Durant ces 15 jours, les participants découvriront le jeu sous toutes ses formes (au travers de **journées à thème, de la visite des Parcs BAGATELLE et caval'kid (sauf pour les ados) ,...**

D'autres animations seront également au programme : **sport (escrime, baseball, peteca), piscine, inter-centre, équitation pour les moins de 10 ans,...**

Des mini camps seront programmés pour les enfants à partir de 7 ans (au lac des vieilles forges et à Tilloy les Marchiennes).

Tarifs

Les différents tarifs seront appliqués selon le **Revenu Fiscal de Référence (RFR) inscrit sur votre feuille d'imposition 2006.**

ATTENTION : Suite à des désistements de dernières minutes qui pénalisent les enfants n'ayant pu s'inscrire faute de place, un acompte est demandé dès la pré inscription. Cet acompte pourra être restitué uniquement lors d'un désistement pour hospitalisation ou maladie.

	Coût pour les 15 jours		
RFR 2006	1er enfant	2e enfant	3e enfant
Acompte obligatoire	30 €	25 €	20 €
<13 750 €	97 €	82 €	67 €
De 13 751 à 19 999 €	127 €	113 €	99 €
De 20 000 à 26 249 €	137 €	124 €	111 €
>26 250 €	147 €	135 €	123 €

Modes de paiement acceptés

Les chèques bancaires et postaux, **libellés à l'ordre du Trésor Public**, les règlements en espèces, les chèques vacances et les Tickets loisirs.

Vous avez la possibilité de payer en 3 fois (avril, mai et juin). La totalité devra être versée avant le premier jour de fonctionnement.

Les inscriptions

Les places étant limitées, une pré inscription par téléphone est obligatoire auprès de Mme MONNIER, responsable jeunesse de la Communauté de Communes Rurales des Deux Helves au **03 27 59 46 85**.

Seuls les enfants domiciliés sur le territoire de la CCR2H seront acceptés.

Les permanences pour les inscriptions auront lieu :

Les mercredis 30 avril, 28 mai, 11 et 25 juin, de 8h30 à 12h00 au siège de CCR2H à Marbaix

Le 30 avril en mairie de Cartignies de 13h30 à 17h00

Le 6 Mai en mairie de Dompierre de 15h00 à 17h00

Le 7 Mai en mairie de Prisches de 14h00 à 16h30

Toute inscription engage votre enfant pour les 3 semaines complètes, il n'y a pas d'inscription à la semaine.

PIECES A FOURNIR

- L'attestation de sécurité sociale
- la carte de mutuelle
- Le carnet de santé de l'enfant (vaccinations à jour)
- Un certificat médical d'aptitude aux activités du centre
- La fiche sanitaire remplie (à retirer en mairie)
- La fiche d'inscription (à retirer en mairie)
- Votre numéro d'allocataire CAF ou MSA
- La(les)fiche(s) d'imposition 2006
- Une attestation d'assurance de responsabilité civile

- Le cas échéant, le brevet de natation

Seuls les dossiers complets seront acceptés